ATTESTATION
Pass'Sports et Culture
Année 2023-2024

Cette attestation est à <u>remettre à l'association ou l'organisme</u> lors de l'inscription de votre enfant à la pratique d'une activité culturelle et/ou sportive.

Profil du demandeur

Nom et prénom de l'enfant :
Né(e) le : Domicilié(e) :

Nom et Prénom du (des) parent(s) :
Adresse du (des) parent(s) :

Nous soussignés, Jean-Luc ANDERHUEBER, Président de la Communauté de communes des Vosges du sud et, Christian CANAL, Maire de la commune de Vescemont, attestons **que l'enfant, ...** rentre dans le cadre du dispositif « Pass'Sports et Culture » pour l'année 2023-2024 et peut donc à ce titre bénéficier d'une participation de :

- la communauté de communes, d'un montant maximum de 15 Euros
- la commune de Vescemont, d'un montant maximum de 10 Euros

Soit un montant maximum de 25 Euros, qui sera versé à **l'Association ou organisme.....**

Fait à Vescemont, le / /2023

Le Maire de Vescemont,

Christian CANAL

Partie à remplir par l'association ou l'organisme

Mme ou M. ....., responsable de l'Association ou de l'organisme «.....» atteste que l'enfant ..... , domicilié à Vescemont, est inscrit pour la pratique d'une activité au cours de la saison 2023/2024.
Montant de la cotisation totale : ..... €.
Autres aides perçues (CAF, Etat, autres) et montant : .....

Fait à ..... le / /2023
(Cachet et signature)

<u>N.B : L'association devra adresser la présente attestation accompagnée d'un Relevé d'Identité Bancaire à la Communauté de communes des Vosges du sud, 26 bis Grande rue 90170 ETUEFFONT ou par mail passportculture@ccvosgesdusud.fr</u>